

Le Plan Paysage du Chablais

une démarche initiée par le SIAC à l'échelle du Chablais

DOCUMENT 4

Dossier de restitution de la phase 3 Mise en forme des Fiches Actions

Décembre 2022



Stratégie de territoire et
de mobilité multimodale

Avec la participation financière de :



**.MaZ. projets
ARE**

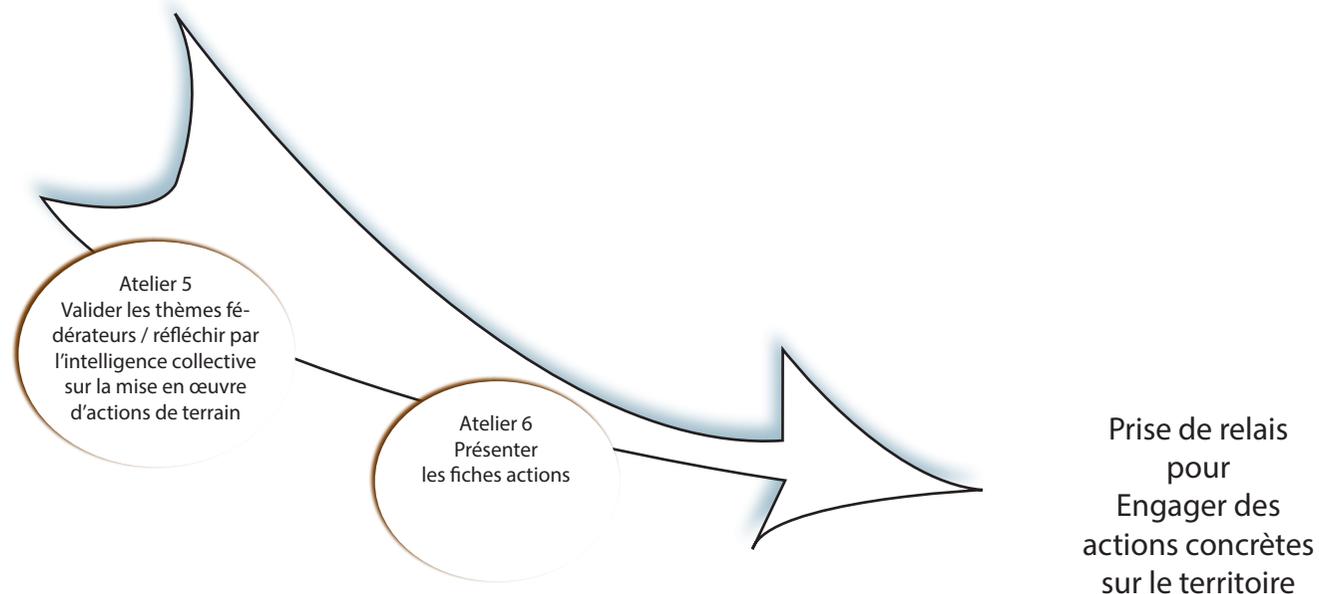
Sommaire

01	Atelier 5, échange sur les thématiques des fiches actions	P 5
02	Fiches actions . 10 Fiches actions . Les fiches actions et leur localisation sur le territoire	P 13
03	Conclusion, premiers pas : vers un engagement des élus du territoire	P 19

L'accompagnement à l'animation du plan Paysage sur la phase III

L'accompagnement de l'équipe MaZ - ARE sur cette dernière phase s'est déroulé en plusieurs temps :

- Mise en place d'un atelier pour faciliter la mise en évidence des leviers d'actions permettant aux élus d'engager des actions sur le territoire en fonction des thématiques issues des 11 Objectifs de Qualité Paysagère établis en fin de phase 2
- Élaboration des fiches actions en collaboration avec le SIAC



01

Atelier 5, échange sur les thématiques des fiches actions

1_Atelier Collectif 5 : échange sur les thématiques des fiches actions

La phase 3 consiste à définir des fiches actions, afin d'amorcer des démarches concrètes sur le territoire.

En cohérence avec les 11 OQP définis en phase 2, l'atelier 5 a été l'occasion d'échanger avec les élus présents sur les leviers d'actions, sites concernés et les porteurs sur les 10 thématiques qui ont été identifiées pour établir les fiches actions :

- Définition de l'enveloppe bâtie / urbaine des communes
- Identification des secteurs stratégiques d'une commune
- Aide à l'instruction des permis, accompagnement des projets
- Renforcer la vitalité de la commune : quels leviers engager ?
- Environnement à l'échelle communale
- Environnement dans l'espace public et les projets d'aménagement
- Imaginer, planifier et réaliser le maillage des mobilités douces
- Identité sur le territoire : sensibiliser et comprendre la spécificité de la commune
- Valorisation des paysages identitaires et remarquables
- Apaisement paysager de l'information, des petits équipements

Ce temps a permis aux élus de partager leurs expériences respectives et a aidé l'équipe à mettre en évidence quels étaient les besoins actuels, afin de mettre en place des fiches actions cohérentes vis à vis des projets portés par le territoire.



1_Atelier Collectif 5 : échange sur les thématiques des fiches actions

Résultat des échanges

_Thème de la fiche action 1
Définition de la trame paysagère et urbaine à l'échelle communale

Sur quels sites ?

- VACHESESSE
- Affiner sur les communes
- CHEVNERIE
- MARGENCEL

Par quels leviers d'action ?

- limiter l'étalement en zone N. HISE EN ZONE AGRI
- Fixer les invariants en local
- Acquisition foncière Esp. FORESTIER Berthome Messery
- Demande par le privé → Acquisition Communale
- PORTER LA VISION
- Echange Avec Propriétaires

Par quels porteurs ?

- Regroupement de Proprio
- COMMUNES EPCI

_Thème de la fiche 2
Identification et priorisation des secteurs stratégiques d'une commune

Sur quels sites ?

- Premier Générale (bord de lac)
- Centre Bourg / Centralité
- Donnée Associée au Service

Par quels leviers d'action ?

- PLH
- OAP AU Enveloppe urbaine
- + OAP renouvellement
- Emplacement réservi
- ECHANGE HABITANTS
- Amexe Patrimoine et recueil des bêt. patri. CARTE

Par quels porteurs ?

- Acteur Associatif

1_Atelier Collectif 5 : échange sur les thématiques des fiches actions

Résultat des échanges

Thème de la fiche 3
Aide à l'accompagnement des projets en cohérence avec la vision de la commune

Sur quels sites ?

- OAP Sovernex
- OAP Zuinges
- Des Gombes / Projet de réhabilitation / Chef-lieu
- REZ Sud Léman
- ZAE de la crotte
- St Paul / 1st tour / OAP (x3)
- Sciez / modif. OAP

Par quels leviers d'action ?

- PLU, document réactif
- CAVE 74 / 1. 2. 3. 4. / 5. pers. / ordi. conseils / CAVE 74
- SIAC / équipe am. / terr. / Grille méthode pour interact. / harmoniser / se les approprier
- Service instruct. / Thonon / ASLO
- B.E.T / Archi / Urban / Mission
- Obligation de déplacement / par suite / de service / instruct.

Par quels porteurs ?

- Partage Politique
- Constructeurs
- baillleurs sociaux

Thème de la fiche 4
Renforcer la vitalité de la commune : Quels leviers engager ?

Sur quels sites ?

- Sur les commerces dans les centres-bourgs
- DS ZA com. / ANTHY S/L.
- ites / histoire / sur l'hiver/été

Par quels leviers d'action ?

- S'appuyer sur des Asso. (patrimoine, commerces)
- Services d'animation / Ambulants / (Wagny)
- Halles de Marché
- Penser l'animation sur la saison
- Etablir des calendriers sur toute l'année
- Comité de quartier (ex Sciez)

Par quels porteurs ?

- Associatif
- Habitants des communes
- Entrepreneurs Agricoles

1_Atelier Collectif 5 : échange sur les thématiques des fiches actions

Résultat des échanges

_Thème de la fiche 5
La qualité environnementale à l'échelle communale / intercommunale

Sur quels sites ?

- ZAE Huisy
- ARRIÈRE HERESSE
- Remise à ciel ouvert Ruissseau
- DECHET INERTES

Par quels leviers d'action ?

- TRAMVAY A L'ÉCHELLE COMMUNALE
- HAÏE BOUYÈRE
- GESTION PARCELLE
- PORTER LA VISION
- DIVERSITÉ / Biodiversité / Plantation
- Plantation susceptible de suivre l'évolution clim.
- AUTORISATION ETAT
- OAP Thématique PAYSAGÈRE

Par quels porteurs ?

- Collectivité + la main
- Conseil Privé
- COMMUNE

_Thème de la fiche 6
Qualité environnementale des projets d'aménagement et d'espace public

Sur quels sites ?

- Gestion des SOL Permiables
- DESIMPER-MEABILISATION Voirie Huisy
- RASPECT TN
- TÉ PROJET

Par quels leviers d'action ?

- CLASSEMENT ESPACE PUBLIC → VENT Huisy
- gestion délaissée de voirie
- GESTION EAU PARCELLE
- encourager HAÏE BOUYÈRE

Par quels porteurs ?

- REFERENT VISION COMMUNE

1_Atelier Collectif 5 : échange sur les thématiques des fiches actions

Résultat des échanges

_Thème de la fiche 7
Développer la proximité : structurer les maillages de mobilité douce à l'échelle communale / intercommunale

Sur quels sites ?

- VAICY Voie verte n°30 pour a
- CHEMIN RURAL +
- VAICY Aménagement Place (intégrer le Co-voiturage)

Par quels leviers d'action ?

- CARTES + DEPLIANTS BOUCLES
- REZO POUCE
- ESPACE COMMUNAL (pour maîtriser)
- METTRE EN LIEU ECHANGES + OMNER
- CONNAITRE Le réseau, les sites urb.
- OAP
- PANNEAU identifie LIEN + PARKII ESP. STRAT. HAUTAT.
- THEMATIQUE déplacement MD

Par quels porteurs ?

- Commune
- EPCI
- Site RANDONNE VELO...
- RESEAU COVOITURAGE
- Département / Région ?

_Thème de la fiche 8
Identité sur le territoire : sensibiliser et comprendre la spécificité de la commune

Sur quels sites ?

Par quels leviers d'action ?

- Dév. Médiateurs du patrimoine
- Dév. des S.P.R. à porter à connaissance
- Rendre le tour organiser Observations

Par quels porteurs ?

- Equipe municipale
- CAVE 74
- Association patrimoine
- historiens spécialiste
- A.B.F

1_Atelier Collectif 5 : échange sur les thématiques des fiches actions

Résultat des échanges

_Thème de la fiche 9
Valorisation des paysages identitaires et axes vitrines remarquables

Sur quels sites ?

Liens/balades fenêtre
 Dev + Cône de vue

Par quels leviers d'action ?

DS SCOT
 Amén. paysag.
 Règlement à l'acte des ZAE (St Paul...)
 PLU/mas par ds
 Actions de Sensibilisation habitants
 Par les projets de construction
 Dev. la pensée paysag. intercommunale
 Action "Donner à voir" spécificités paysagères (voirie, eau...)

Par quels porteurs ?

CAUE 74
 Archi. Conseil ++
 Equipes municipales + entrepreneurs locaux

_Thème de la fiche 10
Apaisement paysager de l'information (signalétique, mobilier urbain, panneaux)

Sur quels sites ?

L'ensemble bord du lac
 Assurer une visibilité publique thématique
 Zones commerciales
 Infrastructures
 hertes
 Relais info. téléphoniques
 Infrastructures publiques
 ampt asp p

Par quels leviers d'action ?

RLP/PLU
 Financer + plus conséquents pour les BOM
 Harmoniser ampt voiries
 Ex. sur Autoroute Annecy
 Mettre les règles de l'équipement public

Par quels porteurs ?

EDF
 Conseil Optel
 Instituts publics

02

Fiches actions

2.1_10 Fiches actions

Le travail mené collectivement lors de l'atelier 5 a permis de spécifier à partir des Objectifs de Qualités Paysagères les 10 fiches actions suivantes, pour engager des opérations concrètes sur le territoire :

Fiche action 1 : Définir la trame paysagère, urbaine et prioriser les secteurs stratégiques

Fiche action 2 : Structurer un secteur stratégique d'une commune

Fiche action 3 : Paysage et biodiversité : structurer et développer la trame verte et bleue

Fiche action 4 : Renforcer la vitalité dans les communes sur toute l'année

Fiche action 5 : La qualité environnementale à l'échelle communale et intercommunale

Fiche action 6 : La qualité environnementale et d'usages des projets d'aménagement et d'espace public

Fiche action 7 : Développer la proximité, structurer les maillages de la mobilité douce à l'échelle communale et intercommunale

Fiche action 8 : Sensibiliser et comprendre les entités paysagères du Chablais

Fiche action 9 : Valorisation des paysages identitaires et axes vitrines remarquables

Fiche action 10 : Apaiser le paysage de l'information en fonction des entités paysagères

>>> Vous retrouverez l'ensemble des fiches actions dans :

L'annexe 7, Recueil des fiches actions

Les fiches actions sont des guides permettant à la collectivité d'identifier les enjeux et d'engager une procédure pour réaliser des actions concrètes pour le territoire sur la valorisation, la préservation ou l'aménagement des paysages du Chablais. Chaque fiche renvoie à différents exemples et références permettant d'inspirer les élus dans leurs réflexions.

Structure d'une fiche :

La page 1 décline les items suivants :

- Les enjeux majeurs : pourquoi la thématique de cette fiche impacte le paysage du Chablais
- Sites ciblés : sur quels secteurs du Chablais la vigilance à cette fiche doit être portée
- Les porteurs : qui pilote la démarche
- Les partenaires : personnes et structures relais pouvant aider les élus dans leur démarche
- Les leviers d'actions : comment engager des démarches sur la thématique ciblée par la fiche action
- Temporalité : quand ses réflexions prennent-elles place au vu de l'élaboration des documents d'urbanisme et des projets d'aménagement.

La page 2 est une aide aux élus, elle regroupe :

- Des questions visant à positionner la thématique de la fiche dans les échanges ou les actions de la commune
- Une feuille de route des étapes permettant d'engager des actions
- Des références d'actions concrètes et réalisées

La page 3 est une illustration des étapes du processus par un ou des exemples d'actions menées sur le territoire du Chablais ou ailleurs.

2.1_10 Fiches actions

Exemple de fiche action, Fiche 1

Page 1
Introduction de la thématique de la fiche, identification des enjeux, acteurs et leviers pour engager la démarche

Page 2
Aide aux élus pour évaluer les réflexions communales vis à vis de la fiche, s'inspirer d'autres exemples concrets, appréhender le processus de la démarche associée

Page 3
Illustration du processus par un ou des exemples

FICHE ACTION 1,
DEFINIR LA TRAME PAYSAGÈRE, URBAINE ET PRIORISER LES SECTEURS STRATÉGIQUES A L'ECHELLE COMMUNALE

Les enjeux majeurs
Les territoires communaux s'inscrivent dans un contexte propre qu'il convient de bien identifier pour structurer les invariants identitaires et spécifiques de la commune tant sur le volet paysager, qu'architectural. La spatialisation des différentes fonctions (habitat, équipements, agriculture, économie, espaces naturels...) implique un positionnement de la collectivité pour définir la trame paysagère et urbaine qui accompagnera la vision du développement de la commune sur le long terme.

La compréhension du fonctionnement de la commune (polarités, connexions, interaction entre les différents tissus bâtis...), facilité la mise en lumière des secteurs stratégiques où une attention particulière pourra être portée :

- pour favoriser l'attractivité d'un cœur de bourg
- pour favoriser l'implantation d'équipements, de services
- pour encadrer le développement de nouvelles formes d'habitat, favoriser une cohérence identitaire et architecturale.

Cette vision réfléchiée et portée collectivement, aura pour but de s'inscrire dans une pérennité et de faciliter le passage de relais entre différents mandats.

Sites ciblés
L'ensemble du territoire est concerné par ce travail, cependant les territoires en mutation rapide sont prioritaires : les pôles d'interface urbaine, les plateaux agricoles de Gavot et plateau du pays de la Côte, les villages notamment ceux de la vallée d'Abondance.

Les porteurs	Ils peuvent vous aider
- Commune	Urbanistes / Paysagistes / Facilitateurs
- EPCI	/ CAUE

Les porteurs à sensibiliser

- Regroupements de propriétaires, privés

Les leviers d'action
Définition d'une vision du développement de la commune :

- Etudier et comprendre la spécificité de la trame paysagère et urbaine pour construire la vision du développement de la commune
- Concertation au sein du conseil municipal et développement de la vision, en interne ou accompagné par un prestataire extérieur
- >>> Mission de facilitation à la mise en forme de la vision (Facilitation & Urbanisme)
- >>> Mission d'étude d'analyse et de proposition d'une vision pour la commune (Urbanisme / Paysagiste urbaniste)

Mise en application :

- Définir un comité «garant» des invariants piliers de la vision de la commune
- Echange avec les propriétaires de fonciers en cas de souhait de vente de ces derniers
- Mise à jour des documents réglementaires pour assurer leur cohérence vis à vis de la vision définie

Temporalité
Ces réflexions s'inscrivent en amont :

- Des révisions de PLU afin de faciliter les échanges avec le bureau d'étude et de fournir à la collectivité les arguments pour porter son projet de développement en cohérence avec les attentes réglementaires définies au SCoT.
- De la mise en place de PLU, elles permettront d'affiner localement le travail transversal mené à l'échelle de l'EPCI en cas de PLU ou de questionner les zonages en amont de la révision du PLU. Cette démarche peut être également déconnectée des documents réglementaires puisqu'elle permet à la commune de réfléchir collectivement sur son développement dans le temps.

Cette démarche s'inscrit dans le temps long afin de se donner le temps de structurer une vision cohérente qui fédère l'ensemble de la commune.

*Plan Paysage du Chablais | SIAC
Phase 1 / 7 décembre 2022*

MaZ projets
ARE

FICHE ACTION 1,
DEFINIR LA TRAME PAYSAGÈRE, URBAINE ET PRIORISER LES SECTEURS STRATÉGIQUES A L'ECHELLE COMMUNALE

Cette fiche permet de définir les étapes clés à mettre en place par la commune, afin de construire une vision partagée de son développement.

Est-ce que la commune est concernée par cette fiche action ?

- La collectivité a-t-elle déjà défini la trame paysagère de la commune ? A-t-elle connaissance de cette trame ?
A-t-elle identifié : les entités naturelles et agricoles, zones naturelles spécifiques, cônes de vue etc.
- La collectivité est elle en mesure de décrire et caractériser comment fonctionne sa commune d'un point de vue urbain, social, de mobilité ?
(Franges urbaines, coupures d'urbanisation, secteurs de densification possibles, axes de transport sur la commune, mobilité douce, lieu de vie etc.)
- Est-ce que la collectivité a connaissance des paramètres à prendre en compte pour prioriser les secteurs stratégiques de son territoire ?

Processus et étape clés

La commune s'inscrit dans un contexte qui lui est propre, bien l'identifier permet d'établir une vision de développement cohérente, il s'agit d'interroger :

- Les orientations du SCoT sur la commune
- La structure paysagère
- L'identité patrimoniale et ses éléments à préserver, à valoriser
- Le fonctionnement de la commune, ses lieux de vie
- L'interaction existante entre les tissus bâtis, avec le territoire
- Les manquements actuels

Un débat sur ces thématiques permet de co-construire une vision cohérente avec les spécificités de la commune dans l'optique de définir un plan de synthèse qui guidera le développement communal dans le temps.

Ce schéma pourra être inscrit dans les documents réglementaires afin de cadrer l'évolution du territoire avec ou sans maîtrise foncière communale.

Références, exemples d'étude pour support

- Retours d'expériences d'élus sur le territoire :
 - Acquisitions foncières de tenements stratégiques : Messery / Brenthonne
 - Mise en place de zone AP (agricole protégé) : Cervens (préservation des coupures d'urbanisation) / Saint Paul en Chablais (préservation des cônes de vue sur le lac) / Vacheresse (Classement de portions de forêts en zone agricole pour limiter l'enfrichement)
- Prescription SCoT : outil d'aide à la structuration des tissus bâtis
- Jeu de carte : bibliothèque d'images de référence mis en place pour les ateliers exploratoires permettant de se projeter vers des souhaitables ou non lors des échanges / débats sur la définition de la vision de la commune.
- >>> jeu imprimé disponible au SIAC
- Carte de synthèse de PADD établies par diverses communes
- >>> CF bibliothèque de ressources

Etapes clés & Processus

3 mois - 6 mois

- Lancement de la réflexion
- Analyse de la commune = identifier et comprendre le fonctionnement de la commune, son interaction avec le territoire, analyser sa structure paysagère et urbaine
- Débat sur les possibilités d'évolution et spatialisation des fonctions en cohérence avec le contexte
- Identification et priorisation des secteurs stratégiques sur la commune [1]
- Synthèse des attentes = définition de la vision du développement sur la commune [2]
- Retranscription de la vision
- Mise en place d'un schéma directeur de synthèse spatialisant sur le territoire les piliers de la vision communale
- Intégration de la vision aux documents réglementaires (PADD, zonage...) [3]

*Plan Paysage du Chablais | SIAC
Phase 1 / 7 décembre 2022*

MaZ projets
ARE

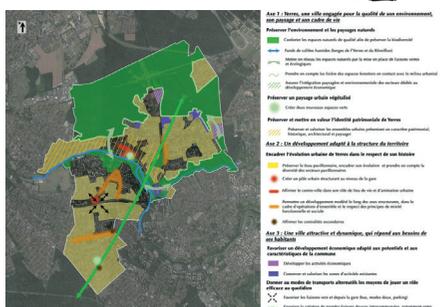
FICHE ACTION 1,
DEFINIR LA TRAME PAYSAGÈRE, URBAINE ET PRIORISER LES SECTEURS STRATÉGIQUES A L'ECHELLE COMMUNALE

Exemples d'illustration des différentes étapes

[1] Planche de synthèse des attendus pour le développement de la Ville de Yerres



[2] Carte de synthèse de la vision pour le développement de la Ville de Yerres



[3] Extrait PLU de Cervens : 1. Valoriser des fronts bâtis 2. Préserver des mailles coupures d'urbanisation



[3] Extrait PLU de Saint Paul en Chablais : 1. Préserver le cône de vue sur le lac depuis le cœur de bourg

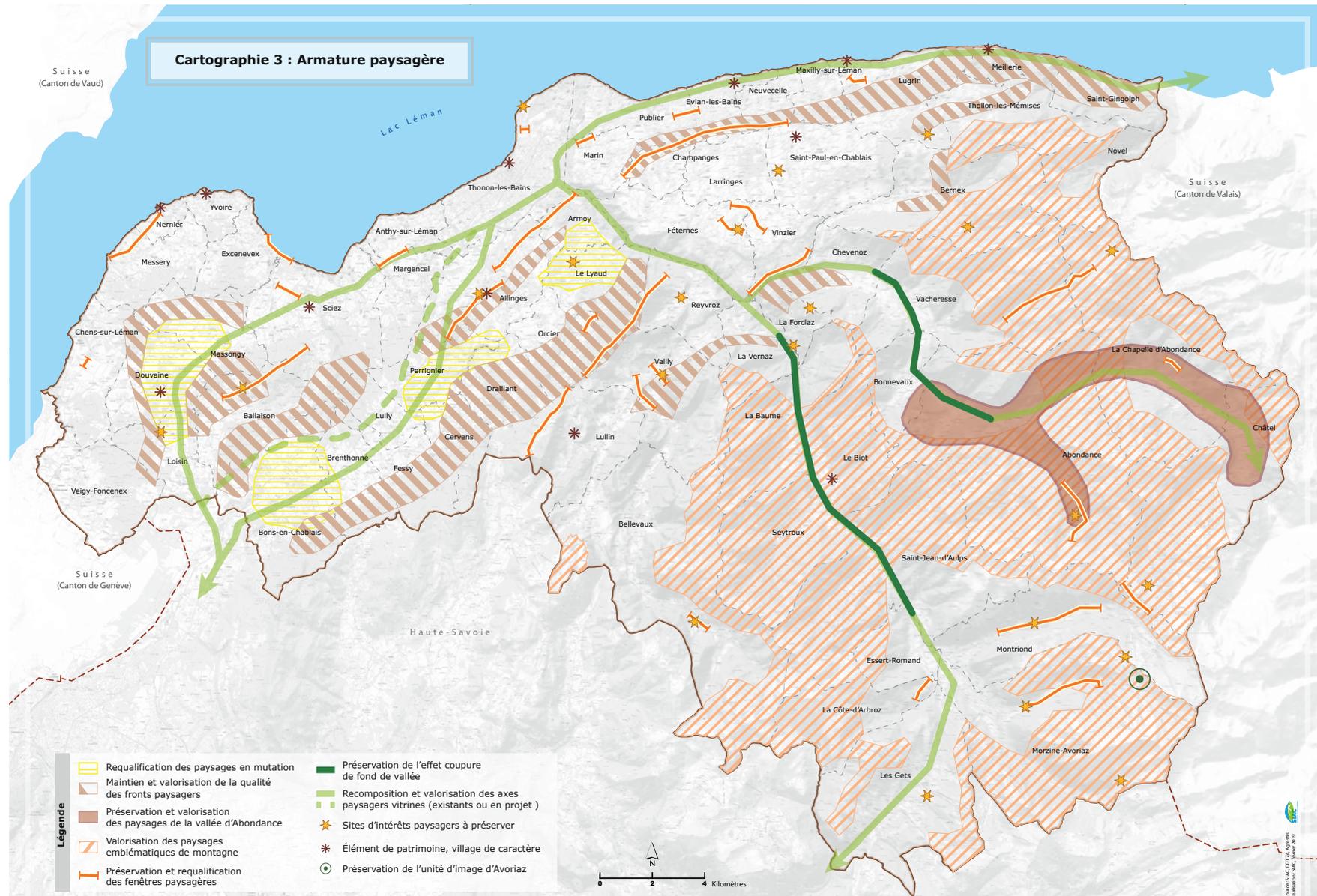


*Plan Paysage du Chablais | SIAC
Phase 1 / 7 décembre 2022*

MaZ projets
ARE

2.2 les fiches actions et leur localisation sur le territoire

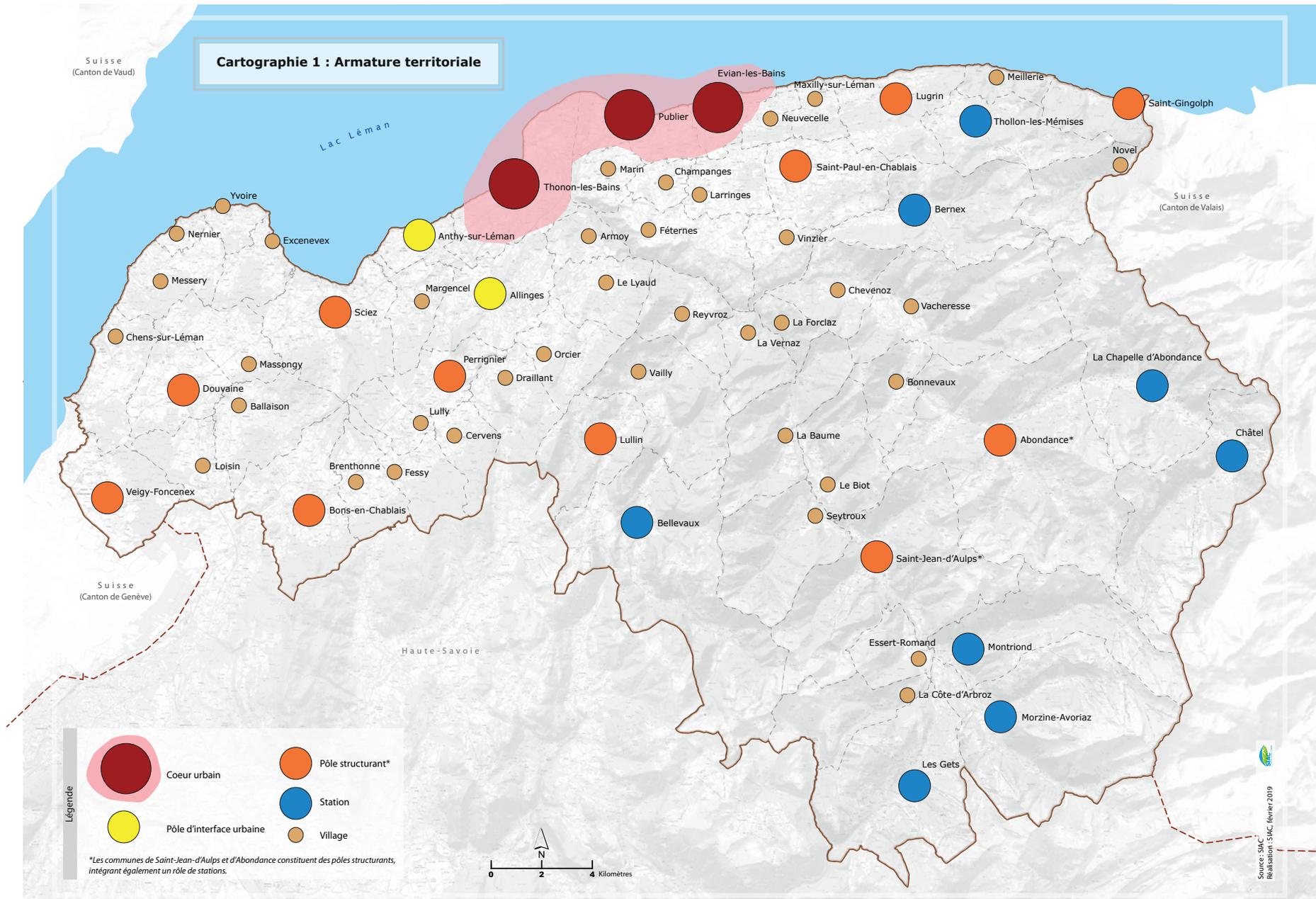
Les fiches actions ont été mises en regard des cartes d'armature paysagère et territoriale du SCoT. Ainsi pour chaque territoire les fiches prioritaires ont été identifiées. Si l'accent est mis sur certaines fiches en fonction des secteurs, il s'agit d'une attention préférentielle et non d'une exclusion des autres fiches.



2.2 les fiches actions et leur localisation sur le territoire

	n° de fiche	Requalification des paysages en mutation	Préservation et requalification des fenêtres paysagères	Préservation de l'effet coupure de fond de vallée	Recomposition et valorisation des axes paysagers vitrines (existants ou en projet)	Maintien et valorisation de la qualité des fronts paysagers	Préservation et valorisation des paysages de la vallée d'Abondance	Valorisation des paysages emblématiques de montagne	Sites d'intérêts paysagers à préserver	Élément de patrimoine, village de caractère	Préservation de l'unité d'image d'Avoriaz
Définir la trame paysagère, urbaine et prioriser les secteurs stratégiques à l'échelle communale	1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Structurer un secteur stratégique d'une commune	2	X	X			X	X	X	X	X	
Paysage et biodiversité : structurer et développer la trame verte et bleue	3	X	X	X		X	X	X	X		
Renforcer la vitalité dans les communes sur toute l'année	4	X	X	X		X	X	X	X		
La qualité environnementale à l'échelle communale et intercommunale	5	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
La qualité environnementale et d'usages des projets d'aménagement et d'espace public	6	X	X		X				X	X	X
Développer la proximité : Structurer les maillages de la mobilité douce à l'échelle communale et intercommunale	7	X									
Sensibiliser et comprendre les entités paysagères du Chabais	8	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Valorisation des paysages identitaires et axes vitrines remarquables	9	X	X		X	X					
Apaiser le paysage de l'information en fonction des entités paysagères	10	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

2.2 les fiches actions et leur localisation sur le territoire



2.2 les fiches actions et leur localisation sur le territoire

	n° de fiche	Cœur urbain	Pôles d'interface urbaine	Pôles Structurant	Stations	Villages
Définir la trame paysagère, urbaine et prioriser les secteurs stratégiques à l'échelle communale	1		X			X
Structurer un secteur stratégique d'une commune	2		X	X		X
Paysage et biodiversité : structurer et développer la trame verte et bleue	3		X	X	X	X
Renforcer la vitalité dans les communes sur toute l'année	4	X	X	X	X	X
La qualité environnementale à l'échelle communale et intercommunale	5	X	X	X	X	
La qualité environnementale et d'usages des projets d'aménagement et d'espace public	6	X	X	X	X	X
Développer la proximité : Structurer les maillages de la mobilité douce à l'échelle communale et intercommunale	7	X	X	X		X
Sensibiliser et comprendre les entités paysagères du Chabais	8	X	X	X	X	X
Valorisation des paysages identitaires et axes vitrines remarquables	9		X	X		
Apaiser le paysage de l'information en fonction des entités paysagères	10		X	X	X	

03

Conclusion, premiers pas : vers un engagement des élus du territoire

3. Conclusion, premiers pas : vers un engagement des élus du territoire

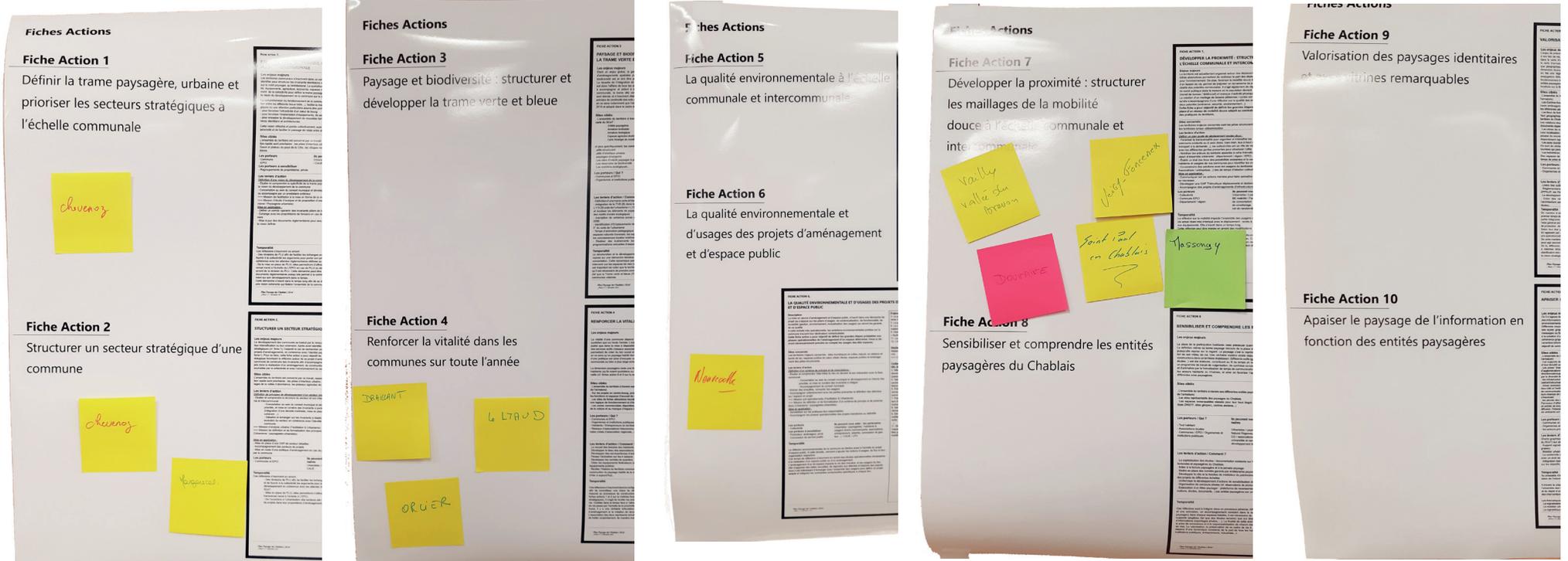
L'atelier 6 a été l'occasion de rappeler l'ensemble du travail effectué lors de la mission d'animation du Plan Paysage au côté du SIAC, et plus spécifiquement de présenter les fiches actions.

Ces fiches sont des outils pour les élus pour leur permettre d'engager des démarches de valorisation, de préservation ou d'aménagement des paysages du Chablais en fonction des Objectifs de Qualités Paysagère retenus pour le territoire.

Le Plan Paysage amorce suite à cette mission une nouvelle étape, celle de la concrétisation d'actions par les collectivités elles-mêmes.

Lors de l'atelier, il a été demandé aux élus quel était leur engagement pour la commune qu'ils représentaient.

Voici ci-contre le résultat des premiers pas souhaités par les élus.



3. Conclusion, premiers pas : vers un engagement des élus du territoire

Fiches actions	Vers un engagement des élus
Fiche action 1 : Définir la trame paysagère, urbaine et prioriser les secteurs stratégiques	Chevenoz
Fiche action 2 : Structurer un secteur stratégique d'une commune	Chevenoz Margencel
Fiche action 3 : Paysage et biodiversité : structurer et développer la trame verte et bleue	
Fiche action 4 : Renforcer la vitalité dans les communes sur toute l'année	Drailant Le Lyaud Orcier
Fiche action 5 : La qualité environnementale à l'échelle communale et intercommunale	
Fiche action 6 : La qualité environnementale et d'usages des projets d'aménagement et d'espace public	Neuvecelle
Fiche action 7 : Développer la proximité, structurer les maillages de la mobilité douce à l'échelle communale et intercommunale	Vailly, vallée du Brevon Veigy-foncenex Massongy Saint-Paul-en-Chablais Douvaine
Fiche action 8 : Sensibiliser et comprendre les entités paysagères du Chablais	
Fiche action 9 : Valorisation des paysages identitaires et axes vitrines remarquables	
Fiche action 10 : Apaiser le paysage de l'information en fonction des entités paysagères	